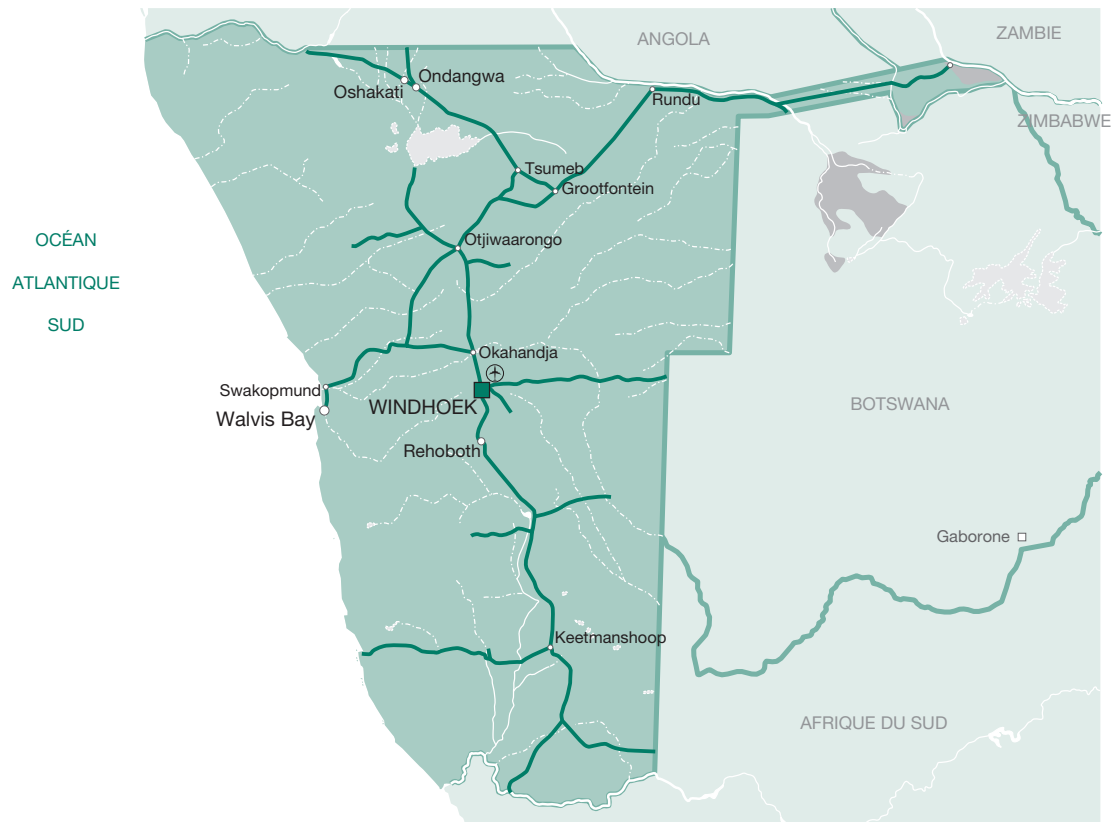







Namibie
2011





-  Port de commerce
-  Port pétrolier
-  Port de pêche
-  Aéroport
-  Route principale

-  Capitale (313 000 hab. 2007)
-  plus de 50 000
-  plus de 20 000
-  plus de 10 000

0 km 65 130 195 km



Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

Namibie

Vue d'ensemble

L'économie namibienne a progressé de 4.2 % en 2010, alors qu'elle s'était contractée de 0.7 % en 2009. La croissance a été principalement tirée par une reprise rapide des activités d'extraction de diamant et d'uranium, ainsi que par l'élargissement du crédit. La reprise soutenue de la demande mondiale en produits miniers devrait permettre à la Namibie de maintenir la croissance de son PIB, qui devrait se monter à 4.8 % en 2011 et se tasser à 4.6 % en 2012.

La production minière est bien répartie grâce à la reprise de la demande mondiale, de même que la production agricole, favorisée par de bonnes conditions climatiques. L'industrie manufacturière a non seulement résisté au ralentissement mondial, mais elle a même progressé en 2010. Pour autant, le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) s'est contracté en 2010, en raison principalement de l'effondrement des chantiers de logements qu'ont entraîné le resserrement du crédit et le fort endettement des ménages.

La Namibie a articulé de rigoureuses politiques monétaires et budgétaires anticycliques afin de protéger l'économie des effets du ralentissement économique mondial. Les mesures de relance budgétaires conjuguées à une forte baisse des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU), dont la Namibie est l'un des cinq membres, pourraient creuser un déficit budgétaire équivalant à 2.3 % du PIB pour l'exercice 2010/11. Grâce à une gestion budgétaire prudente pendant les années précédant immédiatement la récession (2005-08), le niveau d'endettement public est resté modéré. En 2009/10, la dette totale s'est établie à 15.1 % du PIB (10.9 % d'emprunts intérieurs et 4.2 % d'emprunts étrangers). La Banque de Namibie a répondu à la crise en réduisant le taux des prises en pension de 450 points de base entre décembre 2008 et décembre 2010, le ramenant à 6 %. Le ralentissement de la demande intérieure, la faible part d'inflation importée (principalement d'Afrique du Sud), et la solidité de la monnaie ont permis d'abaisser l'inflation à 4.5 % en 2010, contre 8.7 % en 2009. L'inflation devrait s'établir aux alentours de 6.1 % en 2011 puis de 5.5 % en 2012. À moyen terme, le principal défi pour la Namibie restera de trouver le juste équilibre entre une politique de soutien à la croissance et une politique budgétaire soutenable, tout en maintenant l'ancrage du dollar namibien avec le rand sud-africain.

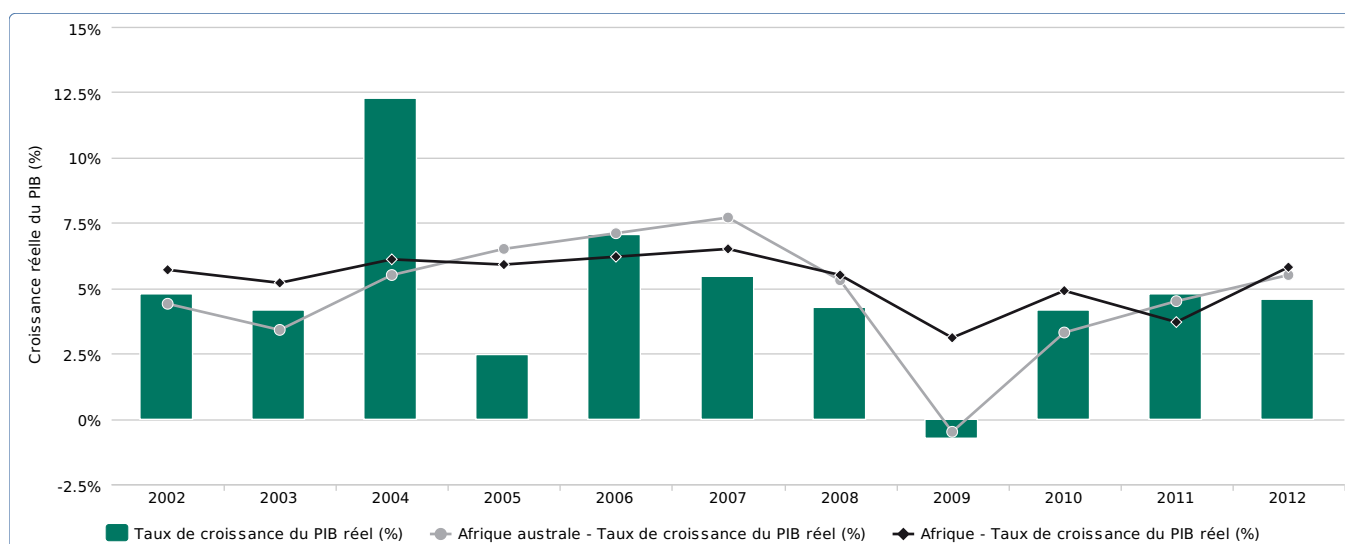
Le contexte économique et social de la Namibie est aliéné par d'énormes difficultés structurelles, notamment un chômage élevé, la forte dépendance du pays à l'égard de quelques produits miniers et l'insuffisance des infrastructures hydrauliques et énergétiques, qui limite le potentiel de croissance. La qualité des services publics s'est globalement améliorée, mais le pays doit engager davantage d'efforts pour améliorer la qualité et la couverture des services de base, notamment dans les zones rurales. Le développement des ressources humaines reste l'un des investissements les plus importants à long terme pour assurer une croissance économique durable qui puisse bénéficier à la majorité de la population.

Le parti au pouvoir, la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-ouest africain), doit redoubler d'efforts dans sa lutte contre la pauvreté et les inégalités, sur fond de chômage extrêmement élevé, afin de maintenir la stabilité sociale et politique du pays. L'État devra par ailleurs prévenir toute détérioration du contexte politique lors des futures joutes électorales.

La Chine, l'Inde et la Russie sont les trois principaux partenaires économiques émergents de la Namibie. Les partenariats économiques avec les pays émergents peuvent contribuer à une coopération bilatérale plus favorable que celle avec les partenaires traditionnels, et bénéficier, même de façon limitée, à l'économie locale grâce à la création d'emplois, à la diversification de l'économie et aux transferts de technologies.

Le principal défi est de négocier des conditions avantageuses pour que le pays bénéficie pleinement du développement des échanges, et que le soutien ainsi reçu s'intègre dans le programme de développement national et régional à long terme du pays.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (S)



Source : Données du FMI et sources nationales; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412255>

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	-0.7	4.2	4.8	4.6
Inflation IPC	8.7	4.5	6.1	5.5
Balance budgétaire % PIB	2.1	-3	-2.3	-1.1
Balance courante % PIB	1.5	-2.9	-3.5	-3

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

Les données pour la balance budgétaire sont reportées par exercice fiscal avril (n)/mars(n+1).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414611>

Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005	2009
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	11.3	9.4
Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière	-	-
dont agriculture	-	-
dont cultures vivrières	-	-
Mines et extraction	10.1	10.8
Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique	-	-
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	13.6	14.7
dont hydrocarbure	-	-
Electricité, gaz et eau	2.6	2.7
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	3	4.1
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	14.3	14.1
dont hôtels et restaurants	2	2.1
Transports, entreposages et communications	6.3	5.2
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	13.1	11.7
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	-	-
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	-	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels	21	23
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	4.9	4.2
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415580>

L'économie namibienne a rebondi en 2010 après le ralentissement économique mondial, grâce à la reprise rapide de ses activités minières, notamment l'extraction de diamants et d'uranium. Le produit intérieur brut (PIB) devrait encore progresser en 2011 et en 2012, principalement en raison de l'augmentation durable de la demande mondiale en produits miniers et de l'élargissement du crédit. Pour autant, la menace d'une crise de la dette souveraine dans la zone Euro pèse sur les secteurs miniers et touristiques du pays, au risque d'enrayer l'actuelle dynamique de reprise.

En 2010, la production agricole a progressé de 1.6 % suite à des conditions climatiques favorables. Elle a en effet bénéficié de pluies exceptionnelles au cours de ces trois dernières années, une tendance qui devrait se poursuivre en 2011 et 2012 selon les prévisions. L'agriculture, la pêche, la sylviculture ainsi que la chasse ont contribué au PIB à hauteur de 9.4 % en 2009. La reprise du secteur agricole est essentiellement tirée par l'élevage, soutenu par un programme de « lutte contre l'envahissement des broussailles pour le développement de la Namibie » (le CBEND). De bonnes récoltes sont également attendues, principalement en raison de l'expansion des superficies céréalières, du « programme vert » (*Green Scheme Programme*) mis en place par l'État, et des investissements financés par le Compte du défi du Millénaire (*Millennium Challenge Account* – MCA), en vue d'accroître la production agricole ainsi que les moyens de production. Pour autant, l'accès à la terre demeure l'un des principaux défis que le pays doit relever s'il veut stimuler la productivité rurale et réduire le fort niveau de chômage.

L'exploitation minière, l'épine dorsale de l'économie, a été durement touchée par la récession mondiale de 2008/09. En 2009, l'extraction totale des mines et des carrières a reculé de 45 %. Celle des diamants a chuté de 49.7 %, et les autres exploitations minières et carrières ont reculé de 22.5 %. La contribution du secteur de l'extraction et de l'exploitation minière au PIB s'est établie à 10.8 % en 2009. En 2010, on a observé une relative reprise dans le secteur minier, avec une croissance globale estimée à 20.3 % et une augmentation de 25 % de l'extraction de diamants. En glissement annuel au cours du troisième trimestre 2010, la production de diamants a augmenté de 71.8 %, celle d'or de 38.1 % et celle de zinc de 5.6 %. tandis que la production d'uranium a reculé de 5.4 %. La Namibie est le quatrième producteur d'uranium au monde. La hausse attendue des cours de l'uranium, sous l'effet de l'augmentation de la demande de Chine et de l'Inde, devrait permettre à la Namibie de consolider sa future croissance économique. Si l'uranium est en passe de détrôner les diamants en tant que principal produit d'exportation, ces derniers représentent toujours 15 % des recettes en devises.

Quatre investissements, d'un montant total avoisinant les 714 millions de dollars américains (USD), sont venus financer le secteur de l'exploitation et de la prospection minière en 2010. Entre 2006 et 2009, le pays avait déjà bénéficié de grands investissements dans le secteur minier après la découverte d'importantes réserves d'uranium. Les investissements bruts en capital fixe dans les mines et les carrières ont ainsi progressé de 139 % entre 2005 et 2008, passant de 1.8 milliard de dollars namubiens (NAD) à 4.3 milliards NAD. Malgré la reprise de la demande mondiale, la forte évaluation du NAD a cependant sérieusement handicapé le secteur en 2010.

L'industrie manufacturière a bien résisté au ralentissement économique mondial, en progression de 6.5 % en 2009 et de l'ordre de 6.2 % en 2010 (estimation). Le secteur est principalement tiré la transformation des produits alimentaires (hors produits carnés). La croissance de la transformation des produits de la pêche est estimée à 9.7 % pour 2010, et celle des autres denrées alimentaires à 6.5 %. L'industrie manufacturière a contribué au PIB à hauteur de 14.7 % en 2009, employant près de 6 % de la main d'œuvre totale.

Le secteur de la construction (Bâtiment et travaux publics – BTP) a reculé d'environ 3.7 % en 2010, après avoir accusé une contraction plus forte, de 7.2 %, en 2009 par rapport à 2008. Ce déclin a été principalement provoqué par l'effondrement du nombre des chantiers de logements entraîné par le resserrement du crédit et le fort niveau d'endettement des ménages. Au cours du troisième trimestre 2010, la valeur des chantiers achevés a reculé de 35.5 % en glissement annuel par rapport au même trimestre de 2009.

Le secteur des services, qui avait bien résisté à la crise financière et économique mondiale en 2009, a accusé un ralentissement en 2010, à l'exception de l'hôtellerie/restauration, des transports, de l'entreposage et des communications. Le commerce de gros et de détail s'est contracté d'environ 2.5 % en 2010 après une croissance de 3.1 % en 2009, la médiation financière s'est affaiblie à 5.2 % en 2010 contre 6.6 % en 2009. La croissance de l'immobilier et des services aux entreprises s'est ralentie à 2.1 % en 2010 (estimation), contre 6 % en 2009.

Du côté de la demande, les dépenses de consommation privée, principal moteur de la croissance, ont reculé en 2010 avec la baisse du moral des consommateurs, sur fond de fort endettement des ménages, de durcissement du crédit et du fort taux de chômage exacerbé par les pertes d'emplois lors du ralentissement économique en 2009. L'augmentation de la consommation privée s'est tassée à environ 3.2 % en 2010 contre 5.8 % en 2009. La consommation publique est retombée à 4.5 % en 2010, contre 9.8 % en 2009.

Cependant, compte tenu de la reprise économique et du renforcement de la demande en matières premières, les investissements ont repris en 2010. L'investissement privé, qui représente plus des deux tiers du total des investissements, a progressé d'environ 3.5 % en 2010 après avoir reculé de 5.4 % en 2009. L'investissement

public a augmenté d'environ 4 % en 2010, contre 3.5 % en 2009. Près de 51 nouveaux projets d'investissements directs étrangers (IDE) étaient prévus avant la fin du troisième trimestre 2010. Les investissements du MCA ont notamment porté sur des projets dans l'éducation, l'agriculture et le tourisme.

Avec la reprise économique mondiale soutenue prévue à moyen terme, le secteur minier devrait rester le principal moteur de la croissance en 2011 et au-delà. La consommation privée devrait augmenter en 2011 à la faveur de faibles taux d'intérêt et de revenus en hausse, en dépit du fort taux de chômage qui pourrait encore s'aggraver. Les exportations ont pleinement repris et progressé de 11.7 % en 2010 (après un recul de 15 % en 2009), et elles devraient stimuler les investissements du secteur privé. La production devrait s'accélérer en 2012 avec le rétablissement de l'économie mondiale et l'exploitation en pleine production du troisième projet uranium.

Le potentiel de croissance de la Namibie est entravé par ses faiblesses structurelles conjuguées à la dépendance excessive du pays envers un petit nombre de produits miniers, une situation exacerbée par le fort taux de chômage, le manque de main-d'œuvre qualifiée et les pénuries d'énergie. Face à ces défis, la Namibie doit accélérer la cadence de ses réformes structurelles pour améliorer l'environnement de l'investissement privé, élargir l'accès à la terre des populations pauvres des zones rurales, et investir dans le développement des compétences.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Formation brute de capital	18.5	27.3	22.3	3.1	6	7.6	1.2	2.3
Publique	3.1	6.4	20	-10	-10	1.6	-0.9	-0.8
Privée	15.5	20.8	23	7	10	6	2.2	3.1
Consommation finale	83.5	81.6	4.3	1.6	2.1	3.9	1.5	1.9
Publique	21.5	24.4	4.4	0.9	1.6	1.2	0.2	0.4
Privée	62.1	57.2	4.3	2	2.4	2.7	1.3	1.5
Secteur externe	-2.1	-8.9	-	-	-	-7.3	2.1	0.4
Exportations	46	44.4	5	5.8	5.3	3.1	3.6	3.3
Importations	-48.1	-53.3	11.9	1.7	3.3	-10.4	-1.6	-3
Taux de croissance du PIB réel	-	-	-	-	-	4.2	4.8	4.6

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932416549>

Politiques macroéconomiques

L'État a concentré ses efforts sur la consolidation des fondamentaux de l'économie pour générer une croissance durable sur le long terme, équitable et créatrice d'emplois, ainsi que pour répondre aux besoins de protection sociale des citoyens et maintenir un budget responsable, conformément à la déclaration budgétaire de mars 2010.

Les autorités ont répondu à la crise économique et financière mondiale de 2009 par un budget expansionniste afin de protéger l'économie nationale de ses effets néfastes. Parallèlement, de généreux allègements fiscaux ont été consentis aux particuliers et aux entreprises pour soutenir la demande globale. L'augmentation des dépenses et la baisse des impôts ont contribué au solide rebond de l'économie en 2010. L'État s'est engagé à poursuivre ces mesures anticycliques pendant toute la durée du Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) 2010-13, afin de soutenir la reprise et guider l'économie sur la voie d'une croissance plus forte et durable.

Sur le moyen terme (2012-14), le principal défi pour la Namibie sera encore une fois de trouver le juste équilibre entre une politique capable de stimuler la croissance tout en maintenant un budget viable et l'ancrage de sa monnaie au rand sud-africain. Un durcissement de la politique budgétaire est attendu en 2011, et devrait se prolonger en 2012 et au-delà.

Politique budgétaire

La politique budgétaire anticyclique inaugurée en 2008/09 a été poursuivie en 2009/10 et se poursuit en 2010/11, alors que les recettes publiques n'ont augmenté que de 0.5 % en 2009/10 puis ont reculé de 6 % en 2010/11, tandis que les dépenses publiques s'envolaient de 16.1 % par an pendant ces deux exercices. Les dépenses additionnelles du budget 2010/11 se sont concentrées sur le développement des ressources humaines, la sécurité alimentaire, les services sociaux et la promotion de la croissance économique. Les allocations vieillesse mensuelles ont augmenté de 21.6 %, avec une couverture de 90 % du groupe concerné. Les allocations aux orphelins et enfants vulnérables ainsi que les programmes de cantines scolaires se sont multipliés. Le budget de l'éducation a bénéficié de nouvelles dotations en vue d'améliorer l'accès à l'enseignement formel et de construire davantage d'établissements scolaires. L'exécution budgétaire a atteint 98 % en 2009/10. Une hausse de 12 % du traitement des fonctionnaires prévue en 2010/11 devrait renforcer la productivité de l'administration et accroître la consommation, un coup de pouce supplémentaire à l'économie nationale. En 2010/11, les dépenses de fonctionnement ont progressé de 14.8 %, et les dépenses de développement de 16.8 %. L'augmentation des dépenses publiques a eu pour conséquence de creuser un déficit de 3 % du budget général en 2009/10, alors que la Namibie avait enregistré un excédent de 2.1 % de son PIB en 2008/09. Les emprunts intérieurs ont financé la majeure partie du déficit courant.

Le budget 2010/11 déclaré en mars 2010 confirme la poursuite de la politique budgétaire expansionniste, en dépit des estimations prévoyant un effondrement progressif des recettes, dans une mesure toutefois plus modérée que l'année précédente. Le déficit budgétaire en 2010/11 devrait représenter 2.3 % du PIB. Les dépenses pour 2010/11 et 2011/12 sont consacrées en priorité au renforcement du développement des ressources humaines, à l'ordre public, à la sécurité alimentaire, aux services de santé, à la protection sociale et à la croissance économique. Pour 2011/12 et 2012/13, l'État prévoit de réduire les dépenses publiques nominales respectivement de 0.6 % et de 7.1 %, en phase avec son objectif de soutenabilité budgétaire. Les recettes sont par ailleurs prévues en baisse, d'environ 4.4 % en 2010/11, puis de 7.1 % en 2011/12, et elles ne devraient remonter qu'en 2012/13, de l'ordre de 25.3 %. La forte baisse attendue des recettes lors des exercices 2010/11 et 2011/12 est due aux fluctuations des revenus de la Sacu, les recettes en provenance de l'union douanière devant reculer de 47 % en 2010/11, puis encore de 45 % en 2011/12. La Sacu représente près de 42 % des recettes publiques de la Namibie. Grâce à une modération des dépenses, le déficit budgétaire devrait se réduire à moyen terme.

L'endettement public s'est maintenu à un niveau modéré jusqu'ici, grâce à la gestion prudente du budget observée pendant les trois exercices ayant précédé la récession. En 2009/10, la dette totale est ressortie à 15.1 % du PIB, dont 10.9 % d'emprunts intérieurs et 4.2 % d'emprunts à l'étranger. Cependant, la dette devrait se creuser à 29 % du PIB en 2012/13. Le poids du service de la dette, contenu à 1.6 % du PIB en 2009/10, devrait en conséquence considérablement s'alourdir.

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes totales (avec dons)	28.3	31.4	32.3	32.1	31	28.4	27.8
Recettes fiscales	25.7	28.3	29.7	28.9	28.5	25.8	25.3
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-	-
Dons	0.2	0.1	0.1	0.1	0.4	0.3	0.2
Autres revenus	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	32.4	27.3	27.4	30	34	30.7	28.9
Dépenses courantes	27.3	22.1	21.6	23.1	25.9	23.5	22.8
Sans les intérêts	25.4	19.9	19.7	21.6	24.2	21.9	20.9
Salaires	13.6	11.1	10.6	10.4	11.8	10.9	10.6
Biens et services	6.2	3.9	4.5	5	6	5	4.7
Intérêts	1.9	2.3	1.8	1.5	1.7	1.6	1.9
Dépenses en capital	3.6	3.6	3.9	5.4	7.5	6.7	5.7
Solde primaire	-2.3	6.4	6.7	3.6	-1.3	-0.7	0.8
Solde global	-4.2	4.1	4.9	2.1	-3	-2.3	-1.1

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Année Fiscale Juillet (n-1)/Juin(n).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417518>

Politique monétaire

Le cadre de la politique monétaire de la Namibie s'appuie sur la parité fixe du dollar namibien avec le rand sud-africain. La politique monétaire du pays ne peut donc s'affranchir du pays de référence. La politique monétaire de la Namibie peut toutefois s'écarter, dans une certaine mesure, de l'orientation du rand en contrôlant les mouvements de capitaux et en imposant des règles prudentielles aux établissements financiers. Elle peut notamment maintenir un taux de prise en pension différent, et contrôler la masse monétaire et l'élargissement du crédit au secteur privé.

En 2010, la politique monétaire a plus particulièrement cherché à corriger les lacunes du secteur réel et à stimuler la croissance par la demande par le biais d'assouplissements monétaires successifs, tout en travaillant, dans le même temps, à réduire la part des facteurs intérieurs de l'inflation. Selon la Banque de Namibie (la Banque centrale), plus de 65 % de l'inflation namibienne est importée, essentiellement d'Afrique du Sud, alors que les 35 % restants sont d'origine intérieure. En maintenant une parité stable, la Namibie a ainsi l'assurance d'importer une inflation constante en provenance du pays d'ancrage.

Le tassement de la demande intérieure et la modération de l'inflation importée, conjuguées à une monnaie forte, ont contribué à faire reculer l'inflation, qui est passée de 8.7 % en 2009 à 4.5 % en 2010. Cette évolution favorable a permis de dégager une marge de manœuvre plus importante pour des assouplissements monétaires. Les taux d'intérêt ont été abaissés à 6 %, soit 450 points de base de moins entre décembre 2008 et décembre 2010. Ce décrochage des taux a ravivé la demande de crédit fin 2010, avec un élargissement du crédit au secteur privé, en hausse de 9.6 % en septembre 2010 en glissement annuel. Cette politique monétaire expansionniste va vraisemblablement se poursuivre en 2011, en phase avec la fragile reprise de l'économie, tant mondiale que nationale. L'inflation devrait se maintenir aux alentours de 6.1 % en 2011 et de 5.5 % en

2012.

Position extérieure

La Namibie est une économie particulièrement ouverte, la part totale de ses échanges dans le PIB ayant progressé de 85.5 % en 2000 à 97.7 % en 2009. Entre 2000 et 2009, les importations nominales de biens et de services ont augmenté en moyenne de 24 % par an, contre 21 % par an en moyenne pour les exportations sur la même période. La croissance des importations avant 2009 a été stimulée par la hausse de la demande intérieure en marchandises, en services et en investissements. Pour autant, le compte courant n'a jamais cessé, grâce essentiellement aux transferts courants en provenance de la Sacu, d'afficher un solde excédentaire jusqu'en 2009, où un déficit de 5 % est apparu.

En 2010, le déficit des comptes courants est estimé à 2.9 % du PIB. La détérioration de la balance commerciale, ainsi que la baisse attendue des recettes en provenance de la Sacu, en ont été la cause principale. Les soldes réels des comptes courants des trois premiers trimestres 2010 ont certes affiché des excédents, mais ceux-ci se réduisent. Le déficit de la balance commerciale s'est encore dégradé du fait de l'envolée des importations stimulées par un dollar namibien plus fort. Les investissements de portefeuille se caractérisent en Namibie par une certaine irrégularité et d'importantes sorties, aussi bien sur les titres de capital que les titres de créance, ce qui entraîne souvent des déficits dans les comptes de capital et des opérations financières. Néanmoins, ces déficits sont en grande partie compensés par les entrées d'IDE, en hausse. Au seul troisième trimestre 2010, la Namibie a recueilli 1.7 milliard NAD d'IDE.

En 2011 et en 2012, le déficit des comptes courants devrait modérément se creuser étant donné que la reprise des importations est plus rapide que celle des exportations et que les recettes de la Sacu devraient encore chuter. Les importations seront stimulées par le regain de demande en biens d'équipement, en ligne avec la reprise de l'investissement privé prévu à moyen terme. Les investissements en provenance du MCA dans le secteur du tourisme devraient venir consolider le futur excédent de la balance des services.

La part des biens manufacturés dans le total des exportations a progressé, passant de 38 % en 2000 à 49 % en 2008 et à 59 % en 2009, alors que d'autres marchandises, notamment les exportations de produits miniers, reculaient sous l'effet du ralentissement économique mondial. Les principales exportations industrielles du pays englobent notamment les aliments conditionnés, comme la viande et le poisson, les boissons, le cuivre et le zinc. Selon les autorités, la Namibie devrait, à partir de 2011, devenir un exportateur net de ciment, essentiellement destiné à l'Angola.

Les importations sont dominées par les biens manufacturés, notamment les machines-outils et les équipements, dont la part dans le total des marchandises importées est passée de 38.8 % en 2000 à 44 % en 2009. Y figurent notamment les équipements de transport, les produits métallurgiques, les équipements et appareils électriques. La part des produits raffinés de pétrole dans le total des marchandises importées a également progressé, passant de 2.6 % en 2000 à 7.1 % en 2009.

La répartition régionale des échanges commerciaux a peu évolué. L'Afrique du Sud reste le principal partenaire commercial de la Namibie. Au cours du troisième trimestre 2010, l'Afrique du Sud a représenté 66 % des importations, suivie par les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Chine, qui ont respectivement représenté 6 %, 5 % et 4 % des importations namibiennes. L'Afrique du Sud reste également la principale destination des exportations namibiennes, puisqu'elle en absorbe 28 % du total, suivie par le Royaume-Uni (17 %), les États-Unis (8 %) et l'Angola (7 %).

L'échec du round de Doha des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en août 2008 n'a pas eu de graves répercussions sur la configuration des échanges de la Namibie, mais un succès aurait pu contribuer à renforcer la compétitivité et l'efficacité du pays, et à accroître les flux commerciaux. La Namibie tente actuellement de négocier un accord de coopération portant sur les échanges commerciaux et les investissements avec les États-Unis. Les négociations d'un accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne (UE) sont au point mort en raison de plusieurs points de blocage, dont la demande européenne d'une libéralisation réciproque. La Namibie et l'Afrique du Sud n'ont finalement pas signé d'APE provisoire avec l'UE, par crainte de dispositions trop avantageuses pour l'Europe. L'UE invoque en effet les règles de l'OMC pour exclure, dans le cadre de l'APE, jusqu'à 20 % des marchandises en vue de protéger les industries naissantes.

Un des objectifs stratégiques du gouvernement namibien est de hisser la Namibie dans la catégorie des nations pleinement industrialisées à l'horizon 2030. À cette fin, les autorités misent sur un plan de substitutions aux importations en dotant le pays des moyens nécessaires au traitement des matières premières pour en faire une nation industrielle compétitive.

Le dollar namibien s'est apprécié de 24.4 % par rapport au dollar américain en glissement annuel au quatrième

trimestre 2010. Cette appréciation s'explique par l'augmentation des flux de capitaux à court terme vers les économies émergentes provoquée par le rendement quasiment nul des placements dans les économies avancées. Le rand sud-africain s'est ainsi apprécié par rapport au dollar américain de près d'un tiers depuis mai 2009. En raison de l'appréciation du dollar namibien, le secteur des exportations a perdu 200 millions NAD de recettes en 2010 par rapport aux cours de 2008. Dans la mesure où la Namibie applique un taux de change ancré sur le rand sud-africain, elle ne dispose que d'une faible marge de manœuvre pour endiguer les fluctuations de sa monnaie.

Les réserves de change ont reculé à 11.6 milliards NAD à la fin du troisième trimestre 2010, contre 12.3 milliards NAD à la fin du trimestre précédent. La couverture des importations a par conséquent baissé de quatre mois et une semaine au deuxième trimestre à trois mois et demi au troisième trimestre. Cependant cette couverture a été suffisante pour maintenir la parité du dollar namibien avec le rand sud-africain.

La dette extérieure de la Namibie a significativement reculé de 30.3 % à la fin du troisième trimestre 2010, pour s'établir à 12.7 milliards NAD. Elle est restée en grande partie imputable au secteur privé, qui porte 65 % de la dette, alors que le gouvernement central et les instances parapubliques en pèsent respectivement 24 % et 11 %. Le ratio du service de la dette rapportée aux exportations f.o.b. (franco à bord) est tombé de 20.1 % au quatrième trimestre 2009 à 7.8 % au troisième trimestre 2010. La dette extérieure se montait à 4.2 % du PIB à la fin de l'exercice 2009/10. Elle pourrait atteindre 5.2 % du PIB en 2010/11 selon les estimations.

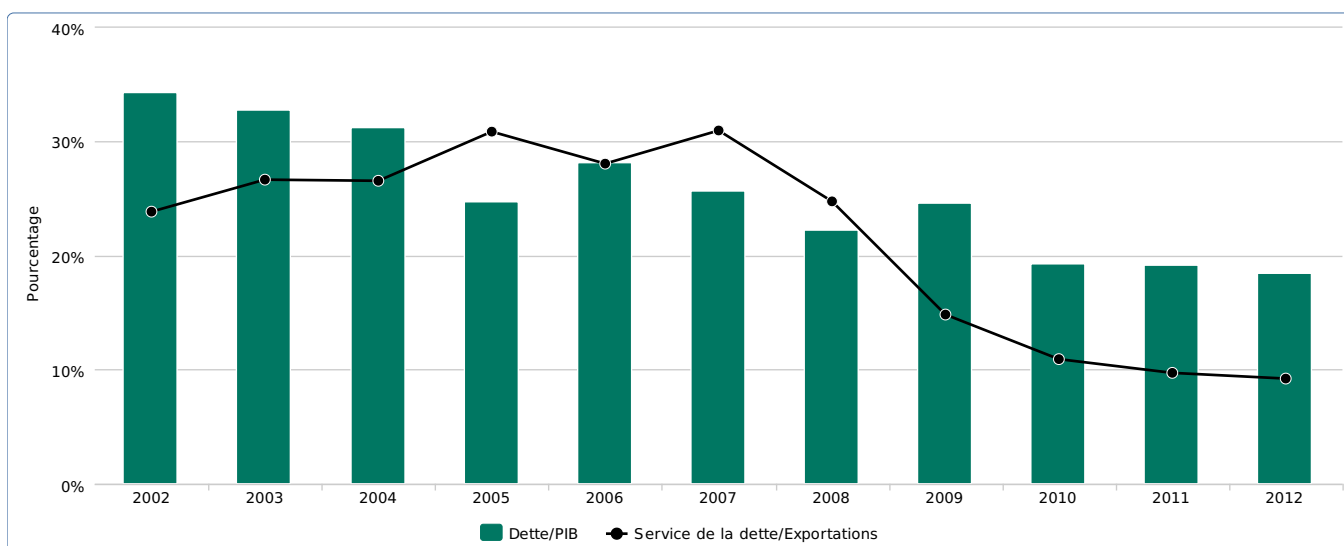
Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Balance commerciale	-3.4	-2.3	0.3	-8.4	-8.9	-6	-5.1
Exportations de biens (f.o.b.)	38	43.9	46.4	38.6	34.2	36.4	36.4
Importations de biens (f.o.b.)	41.4	46.2	46.1	46.9	43.1	42.4	41.5
Services	1.4	1	-0.7	-0.5	0.6	1	1.2
Revenu des facteurs	0.7	-1.2	-1.7	-3.2	-3.2	-3.5	-3.6
Transferts courants	9	12	13.2	13.6	8.6	4.9	4.5
Solde des comptes courants	7.6	9.4	11	1.5	-2.9	-3.5	-3

Source : Données de la Banque centrale et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).
2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932418487>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Données du FMI et sources nationales; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932412255>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Les entreprises privées namibiennes ont vu leur cadre réglementaire se détériorer en 2009 et en 2010. Dans l'édition 2011 de *Doing Business*, son rapport annuel sur le climat des affaires, la Banque mondiale rétrograde le pays, classé 66^e en 2010, au 69^e rang mondial. Pour autant, la Namibie demeure le septième pays africain le plus performant en 2011, après l'île Maurice (20^e), l'Afrique du Sud (43^e), le Botswana (52^e), la Tunisie (55^e), le Rwanda (58^e) et le Ghana (67^e).

L'activité économique est freinée en Namibie par plusieurs obstacles d'ordre structurel qui affectent l'efficacité et la compétitivité du secteur privé. Celui-ci est en effet confronté à plusieurs obstacles d'envergure : les forts niveaux de concentration dans les secteurs économiques stratégiques, une réglementation qui nuit à la compétitivité, les pénuries d'énergie, le manque de travailleurs qualifiés, les obstacles non-tarifaires imposés par les états non membres de l'union douanière de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (CDAA, ou SADC - *Southern African Development Community*), les coûts de transports élevés liés à la grande superficie du pays pour sa faible densité démographique, les lenteurs bureaucratiques qui ralentissent la création d'entreprises ainsi que l'enregistrement des biens immobiliers, et enfin la rigidité du droit du travail. Le secteur privé reste divisé en un très petit nombre de grandes entreprises rentables et un grand nombre de très petites entreprises improductives et faiblement qualifiées.

En 2010, l'État a adopté un certain nombre de mesures en vue d'améliorer le climat général des affaires ainsi que la productivité et la compétitivité du secteur privé. Il s'est également engagé à automatiser le système d'enregistrement des biens immobiliers afin de réduire les délais et les autres formalités administratives requises par la procédure. La Commission namibienne pour la concurrence (*Namibia Competition Commission*) a par ailleurs ordonné deux études pour examiner les incidences des abus de position dominante sur la compétitivité de l'économie, de même que les conséquences de la progression des fusions et acquisitions. Tous les secteurs de l'économie namibienne sont touchés par les fusions, à raison de deux à trois fusions par mois. L'étude sur les entreprises dominantes, qui devrait s'achever en 2011, s'attachera à analyser les moyens déployés par ces sociétés pour bloquer l'entrée sur le marché. Les conclusions de cette étude devraient aider les décideurs à élaborer des stratégies appropriées pour promouvoir le développement des petites et moyennes entreprises (PME), indispensables pour juguler le fort taux de chômage dont souffre l'économie du pays.

En dépit des effets néfastes de la crise financière mondiale sur l'économie, le système financier namibien est resté sain et liquide en 2010. En Namibie, les banques se caractérisent par un excédent de liquidités, généralement sous la forme d'épargne et de fonds de pension, qu'elles transfèrent à leurs sociétés mères en Afrique du Sud, faisant de la Namibie un exportateur net de capitaux. Afin de réduire les sorties de capitaux, l'État encourage les Namibiens à investir dans des sociétés non cotées en bourse. Les prêts improductifs continuent de représenter près de 3 % du montant total des crédits bancaires, alors que l'endettement des ménages constitue 66 % des actifs bancaires. Les compagnies d'assurance ainsi que les fonds de pension sont également bien développés et compétitifs.

Une nouvelle réglementation relative au secteur financier, la loi portant modification des établissements bancaires namibiens (*Namibia Banking Institutions Amendment Act*), est entrée en vigueur en novembre 2010. Cette loi renforce, entre autres dispositions, les pouvoirs de la Banque centrale de Namibie ainsi que du ministère des Finances, afin de faire respecter toute modification des participations au capital des établissements bancaires ou des sociétés mères. Le principal objectif de l'État est d'accroître les participations locales dans le secteur bancaire et les autres secteurs financiers. La loi autorise la Banque de Namibie à agréer l'ouverture de nouvelles succursales, à élargir le secteur à un plus grand nombre d'acteurs, et à aiguïser la concurrence dans un secteur dominé par les capitaux étrangers.

La Namibie possède la deuxième bourse en importance de l'Afrique australe. La bourse est toutefois dominée par le deuxième marché, où sont cotées des sociétés implantées pour la plupart en dehors du pays. La bourse est de ce fait handicapée par le petit nombre des sociétés locales cotées et par une faible liquidité. Au troisième trimestre 2010, l'indice général comme le NSX, l'indice local, ont enregistré des mouvements positifs. Courant 2010, l'indice national a progressé de 11.6 % pour atteindre 172 72 points, son niveau record des dix dernières années. Les fluctuations de l'indice général ont dans l'ensemble suivi de près les évolutions de la bourse de Johannesburg (JSE), compte tenu du grand nombre de doubles cotations enregistrées à la JSE.

Autres développements récents

Si les réformes du secteur public ont progressé dans plusieurs domaines, elles avancent lentement dans d'autres. Lors de l'exercice budgétaire 2005/06, l'État a introduit un programme de réforme de la gestion des finances publiques (*Public Finance Management - PFM*) dans le but d'optimiser la gestion des finances publiques. Depuis

L'introduction du PFM, des progrès significatifs ont été réalisés : renforcement des dispositifs déjà introduits par le Cadre de dépenses à moyen terme sur trois ans (2003/04) ; déploiement du système intégré de gestion financière IFMS (depuis 2006/07) ; mise en place de procédures de publication des comptes (depuis 2006/07), un dispositif obligatoire permettant de mesurer l'exécution et les résultats du budget ; et généralisation des contrôles fiscaux dans l'ensemble des régions. Depuis l'introduction du PFM, le recouvrement de l'impôt a gagné en efficacité et s'est considérablement amélioré. En dépit de la crise économique, les recettes fiscales ont augmenté de 2.4 % en 2009/10 par rapport à l'exercice précédent.

La réforme de l'État s'appuie par ailleurs sur une procédure de décentralisation administrative dont l'application est toutefois insuffisante. La Namibie est un État central organisé en 13 régions chacune dotée d'un conseil régional et d'un exécutif local. Les exécutifs locaux disposent d'une autonomie plus importante que les conseils régionaux, dont l'autonomie et le pouvoir de décision sont négligeables. Pour autant, on n'observe aucune décentralisation effective de la direction financière aux administrations régionales et locales.

Malgré la pression croissante pour privatiser les entreprises publiques peu performantes, les avancées se font attendre. Fin 2010, l'État a exclu l'idée de privatiser les entreprises publiques, en dépit des pertes significatives déclarées par certaines d'entre elles. L'État joue un rôle majeur dans l'économie namibienne, et il va vraisemblablement continuer de s'investir dans l'économie afin de juguler la montée du chômage et de corriger les profondes inégalités de la répartition des revenus.

Une économie ne peut être compétitive sans infrastructures développées. Si l'investissement dans les infrastructures a progressé en Namibie ces dernières années, il reste de nombreux handicaps à surmonter. Le pays continue d'importer la plupart de ses besoins en électricité auprès de l'Afrique du Sud, s'exposant ainsi à de graves pénuries en cas de défaillance du réseau ou de toute autre situation imprévisible et incontrôlable. La régie nationale de l'énergie, NamPower, a par conséquent multiplié les investissements dans plusieurs projets. Elle prévoit notamment la construction d'une centrale au charbon de 800 mégawatts (MG) sur le site de Walvis Bay, ainsi que l'exploitation du gisement gazier de Koudou par un consortium réunissant le géant russe Gazprom, Namcor, Tullow oil et Itochu Corporation, pour un total de 14 milliards NAD. NamPower a en outre commandité le projet d'interconnexion électrique de Caprivi, relié au Réseau de l'Afrique australe, d'un montant de 3.2 milliards NAD cofinancé par l'Union européenne, NamPower et la Banque de développement de Namibie (DBN). La construction à Anixas d'un générateur au diesel d'une capacité de 22.5 MG pour un montant de 275 millions NAD est par ailleurs en bonne voie. Sa mise en service est prévue début 2011. L'ajout d'une quatrième unité sur le site de la centrale hydroélectrique de Ruacana, pour un montant de 750 millions NAD, suit également son cours, et sa mise en service prévue en mars 2012. Le pays envisage également de satisfaire ses besoins croissants en électricité à partir de sources nucléaires en exploitant ses abondantes ressources d'uranium.

D'autres projets d'infrastructures sont en cours de réalisation. L'axe routier reliant Rundu à Elundu est en voie de réfection, avec un financement du Japon et la Namibie à hauteur de 214 millions NAD de dotations annuelles pour les exercices 2010/11 et 2011/12. Une route de gravillon reliera la Namibie et l'Angola, et le chantier de la voie ferrée Ondangwa-Oshikango va démarrer au cours de l'exercice 2010/11, avec un budget de 125 millions NAD. La Namibie a instauré un partenariat public-privé (PPP), opérationnel depuis une dizaine d'années, pour la mise en valeur du port de Walvis Bay. Le ministère du Commerce, en collaboration avec la DBN, prépare un cadre de PPP dédiés à des pans plus larges du tissu économique.

En pourcentage du PIB, la part totale des investissements publics n'a que faiblement progressé, passant de 7 % en 2000 à 7.6 % en 2009. Lors de l'exercice 2009/10, l'État a investi dans les infrastructures 1.88 milliard NAD, soit 7.8 % du budget général. Les investissements dans les infrastructures devraient légèrement décroître, à hauteur de 1.77 milliard NAD en 2010/11 puis de 1,75 milliard en 2011/12.

Améliorer l'accès à la terre serait un moyen efficace d'endiguer le chômage élevé et d'accroître la productivité agricole. À ce jour, deux régimes régissent la propriété foncière : l'État possède les terres communales, les particuliers se partagent les autres terres. Si le principe du consentement mutuel entre l'acheteur et le vendeur, appliqué en Afrique du Sud, inspire la réforme foncière, les progrès restent lents. Le secteur agricole connaît de ce fait un développement limité. En outre, le budget alloué au ministère de l'Agriculture, de l'Eau et des Forêts est relativement faible, ne représentant que 6 % à 7 % du budget général.

Partenaires économiques émergents

La Chine est le principal partenaire économique émergent de la Namibie. La Namibie et la Chine ont célébré en mars 2010 leurs vingt ans de relations diplomatiques. Les deux pays ont signé en 2009 un accord bilatéral de coopération économique et technique, et divers autres accords de coopération. La coopération bilatérale entre les deux pays porte à la fois sur les échanges commerciaux et l'aide. Elle inclut des subventions, des prêts sans intérêt et des partenariats commerciaux. La Namibie a par ailleurs conclu avec la Chine en novembre 2010 deux accords bilatéraux particuliers portant sur l'énergie et les explorations minières.

La Chine a investi dans divers secteurs, comme les services sociaux, le BTP et l'exploitation minière. Lors de l'exercice 2009/10, sur les 1.29 milliard NAD apportés par l'ensemble des partenaires au développement, la Chine a fourni pour sa part près de 109 millions NAD au titre du développement bilatéral pour soutenir le « plan vert » et des projets d'aquaculture, ou encore le BTP, le renforcement des capacités, l'éducation, la santé, la défense et d'autres secteurs. Dans le même temps, la Chine a également injecté un peu plus de 424 millions NAD dans des prêts à taux préférentiels destinés aux secteurs des technologies, des transports, de la santé et l'assainissement, de la jeunesse, des services publics et de l'administration.

La Chine est le troisième fournisseur d'aide au développement bilatéral, après les États-Unis et l'Allemagne, et le deuxième créancier de prêts à taux préférentiels après l'Allemagne. La Chine a consenti près de 33 % des prêts bonifiés accordés au pays lors de l'exercice 2009/10. Par ailleurs, le volume total des échanges commerciaux entre les deux pays a augmenté de 20 % en 2010 par rapport à 2009, pour s'établir à 750 millions USD.

L'Inde est le deuxième partenaire émergent par importance, et elle joue un rôle de plus en plus significatif dans les secteurs de l'éducation et de la santé. En 2009, la Namibie et l'Inde ont conclu deux accords bilatéraux : l'un dans le domaine des communications, et un autre de coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Les deux pays ont également entériné divers accords de coopération dans le domaine de la défense nationale ou dans celui des ressources géologiques et minières. Cette coopération devrait stimuler leurs échanges, notamment en uranium et en diamants, et stimuler l'investissement. Avec les autres États membres de la Sacu, la Namibie négocie un accord commercial préférentiel (ACP) avec l'Inde pour des échanges de services, qui devrait se conclure courant 2011.

La Russie devient aussi un partenaire économique de plus en plus important. En mai 2010, la Namibie et la Russie ont ratifié un mémorandum de coopération dans l'exploration et le développement des réserves namibiennes d'uranium. La Russie est déjà active dans le secteur gazier puisque la société pétrolière et gazière nationale russe Gazprom dirige un consortium d'exploration et de développement des vastes ressources de gaz naturel.

Les partenaires émergents sont en passe de détrôner les partenaires traditionnels. Cependant, pour des raisons historiques, le partenaire régional, l'Afrique du Sud, garde la tête des investissements directs étrangers en Namibie et des flux commerciaux du pays.

Les intérêts économiques et politiques constituent les principaux ressorts de ces différents partenariats. Les nouveaux partenaires cherchent des débouchés pour leur offre de plus en plus abondante des produits. Ils veulent aussi nouer des liens diplomatiques à la hauteur de leurs intérêts politiques et de leur influence grandissante sur le continent.

Les partenaires émergents se distinguent essentiellement des partenaires traditionnels par les conditions plus favorables de leur coopération bilatérale. Les règles qu'ils exigent sont beaucoup moins contraignantes et plus flexibles, et leurs procédures plus rapides. Trois domaines bénéficient en premier lieu des nouveaux partenariats : les technologies et l'innovation, l'emploi, et la diversification économique. Si les partenaires émergents sont susceptibles d'apporter technologies et innovation, aucun mécanisme ne les y contraint effectivement. Deux facteurs principaux relativisent la qualité des transferts de technologies. D'une part, l'intérêt exclusif des partenaires émergents pour les secteurs non agricoles empêche la Namibie de tirer parti, pour sa « révolution verte » de l'expérience historique de la plupart d'entre eux en la matière. D'autre part, pour le fonctionnement et la maintenance des équipements qu'ils introduisent dans le pays, ces partenaires emploient souvent leurs propres ressortissants. Pour autant, ils ont aussi créé des emplois locaux, directs et indirects. Selon les autorités namibiennes, le nombre des travailleurs importés par les partenaires émergents pour travailler sur leurs chantiers recule avec le temps, et la main d'œuvre locale prend progressivement le relai des ouvriers originaires des pays partenaires. Les partenaires émergents contribuent enfin à diversifier l'économie des secteurs associés aux produits miniers et au secteur de l'énergie. De plus amples retombées sont attendues avec la mise en œuvre effective, en 2011, de l'ACP conclu avec l'Inde sur les échanges de services.

Les partenaires émergents ne sauraient toutefois se substituer aux partenaires traditionnels, dont ils sont en réalité complémentaires et viennent combler le recul de leurs apports. Ces dernières années ont vu en effet l'importance des donneurs traditionnels décroître en Namibie, seuls restant vraiment en lice les États-Unis,

l'Allemagne et l'Union européenne. L'UE reste l'un des principaux partenaires multilatéraux traditionnels, notamment dans le domaine de l'éducation. Plusieurs donneurs bilatéraux traditionnels ont quitté le pays. Par exemple, l'Italie et les Pays-Bas ont fermé leurs ambassades avant 2009. Néanmoins, ces départs n'ont pas de lien direct avec le rôle grandissant des partenaires émergents. Depuis que la Namibie a accédé à la tranche supérieure de la catégorie des pays à revenu intermédiaire, elle montre peu d'intérêt à emprunter à l'étranger, comptant de plus en plus sur ses propres ressources.

La Namibie a besoin d'approches plus prévisibles en faveur de partenariats économiques ; or, les partenariats avec les pays émergents participent à la réalisation de cet objectif. La stratégie d'engagement telle que formulée à ce jour est formelle, et l'aide fournie par les partenaires émergents s'intègre dans le plan de développement national. Ces partenariats s'inscrivent dans le long terme et sont étroitement liés au programme régional plus étendu ; ils offrent la possibilité de concrétiser le futur potentiel de développement et de croissance économique du pays. Malgré l'émergence de nouveaux partenaires et les relations suivies avec les partenaires traditionnels, les partenaires régionaux restent des acteurs stratégiques du processus d'intégration régionale ; c'est pourquoi, les nouveaux partenaires ne peuvent se substituer à eux.

Alors que les partenariats avec les pays émergents ont créé des débouchés pour les produits locaux issus de l'industrie minière et manufacturière, les entreprises locales de production sont concurrencées par les produits importés des pays émergents. Si les prix à la consommation ont reculé et sont désormais plus abordables grâce aux importations, cette amélioration s'est faite aux dépens des entreprises de production locales.

Contexte politique

Le président Hifikepunye Pohamba a été réélu pour un second mandat en novembre 2009 avec 76.4 % des voix, alors que son parti, la Swapo, au pouvoir depuis l'indépendance, obtenait 74 % des voix aux législatives et retrouvait sa majorité de deux tiers des sièges au parlement. Le principal parti de l'opposition, le Ralliement pour la démocratie et le progrès (RDP), dirigé par Hidipo Hamutenya, a obtenu 11.3 % des voix. Huit des 13 partis de l'opposition ayant pris part aux élections en ont contesté les résultats devant les tribunaux. Les observateurs ont néanmoins qualifié le scrutin de « globalement libre, équitable et pacifique, à l'exception d'incidents mineurs et isolés ». Lors des élections territoriales de novembre 2010, la Swapo a remporté 98 des 107 circonscriptions régionales, et elle a conservé ou conquis la majorité dans 33 des 44 collectivités locales. Ce scrutin a enregistré un taux de participation de 38.63 %, le plus faible depuis l'indépendance du pays.

Les successions au pouvoir se sont généralement déroulées de façon pacifique depuis l'indépendance en 1990. Néanmoins, le gouvernement devra tempérer le raidissement de la vie politique en périodes électorales.

Le pays n'a pas connu de violences en 2010. Un appel à la grève lancé par les syndicats du secteur public a été levé au dernier moment. Deux manifestations pacifiques ont dénoncé la lenteur des tribunaux à examiner les contestations des résultats électoraux de 2009 portées en justice par l'opposition. Le jugement, attendu en 2011, pourrait ordonner un nouveau comptage des bulletins, mais il ne devrait pas provoquer la tenue de nouvelles élections.

La Commission de lutte contre la corruption, instaurée en 2004, a bien réussi à sensibiliser l'opinion, mais il reste du chemin à faire. Le gouvernement a établi un comité parallèle de lutte contre la corruption pour traiter des cas particuliers risquant de nuire à l'autorité de la commission. *Transparency International* a légèrement rétrogradé la Namibie dans le classement de son Indice de perception de la corruption, où elle est passée de la 55^e place en 2006 à la 56^e en 2010, après avoir reculé à la 61^e place en 2008. Selon les autorités, la campagne de sensibilisation, qui a bénéficié d'une forte couverture médiatique, et les activités de la Commission de lutte contre la corruption, expliquent les progrès observés.

Les cas de violences à l'encontre des femmes et des enfants ont augmenté en 2010. Les autorités n'ont pas introduit de nouvelle mesure pour les défendre, bien qu'elles considèrent la question comme prioritaire. Elles prévoient de faire appliquer plus strictement les lois existantes sur la protection de la vie et de la dignité humaines, inscrite dans la constitution.

Contexte social et développement des ressources humaines

La pauvreté et les inégalités demeurent élevées en Namibie. La tranche des 20 % les plus aisés de la population se partage 78.7 % du total des revenus, et celle des 20 % les plus pauvres doit se contenter d'à peine 1.4 %. Avec un coefficient de Gini avoisinant 0.7 en 2010, la Namibie reste l'une des sociétés les plus inégalitaires au monde. En 2008, 33 % de ses deux millions d'habitants vivaient avec un dollar américain ou moins par jour. Près de 35 % à 40 % de la population dépendent de l'agriculture de subsistance pour subvenir à leurs besoins.

Quelques progrès ont été accomplis sur la voie des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'objectif relatif à la parité entre garçons et filles dans l'enseignement secondaire a été atteint en 2008, et ce sera sans doute aussi le cas avant 2015 à l'école primaire et dans l'enseignement supérieur. L'éducation est officiellement considérée comme l'investissement primordial à long terme si la Namibie entend parvenir à une croissance économique durable. Les autorités allouent au secteur la plus grande part du budget national, soit 23 % en 2010, devant la santé (12 %). Malgré une école élémentaire gratuite et obligatoire jusqu'à la classe 10 (ou jusqu'à l'âge de 16 ans), l'enseignement reste de piètre qualité au regard des résultats scolaires des élèves, notamment en mathématiques et en anglais. Les établissements secondaires ne parviennent pas par ailleurs à inscrire dans leur programmes les compétences requises par l'économie.

Alors que l'accès aux services s'est amélioré ces dernières années, les réseaux de distribution d'eau et les dispositifs d'assainissement font toujours défaut dans les communautés rurales.

L'espérance de vie à la naissance a reculé en Namibie de 1990 à 2003, passant de 57 ans à environ 42 ans, puis elle est remontée pour atteindre 62.5 ans en 2010. Le recul spectaculaire de l'espérance de vie dans les années 90 a été causé par la pandémie du VIH/sida, et sa récente amélioration par de meilleures conditions de vie et des thérapies plus efficaces. Selon l'enquête de vigilance de 2010, la prévalence du sida dans le groupe des femmes enceintes recevant des soins prénataux a atteint 18.8 % en 2010 (17.8 % en 2008). La prévalence du groupe des 15-19 ans recule, alors qu'elle augmente chez les plus de 35 ans. La Namibie dispose d'un programme de traitement antirétroviral (ARV) efficace. Près de 77 000 personnes nécessitaient un ARV en 2009, et 80 % d'entre elles ont pu en bénéficier. Les efforts fournis par la Namibie pour endiguer le sida sont soutenus par un « plan d'urgence de la Présidence » (PEPFAR), à hauteur de 100 millions USD en 2010, 2011 et 2012. La mortalité infantile n'a montré aucun signe d'amélioration significative.

Le ralentissement économique mondial a exacerbé le chômage dans le pays, qui a culminé à 51.2 % en 2010. Selon une enquête nationale sur la main-d'œuvre (NFLS) menée en 2008, 331 000 personnes avaient un emploi cette année-là. Le secteur agricole était le premier employeur (15.9 %), suivi par le commerce de gros et de détail (15.1 %). L'industrie manufacturière employait 6.32 % de la main-d'œuvre, et le secteur minier 2.58 %, soit près de 8 000 emplois. Dans les zones rurales, l'agriculture emploie 38.3 % des travailleurs. Au moins 1 900 emplois auraient été détruits dans le secteur minier lors du ralentissement de l'économie, et près de 50 % des travailleurs agricoles ont perdu leur emploi ces dernières années. La géographie, le sexe et l'âge sont des facteurs aggravant du chômage. Le chômage frappe en zone rurale 64.9 % de la population et 72.1 % des femmes, alors que le chômage des femmes en moyenne nationale est de 58.4 %, et le chômage des jeunes de 68 %.

Le Sommet sur la création d'emplois organisé par la Commission nationale de planification (NPC) en septembre 2010 a conclu que le chômage devait être combattu sur tous les fronts et avec le concours de tous. Le Sommet a désigné l'agriculture, l'exploitation minière, l'industrie manufacturière et les services comme les vecteurs de la création d'emplois.

Les zones rurales sont d'importants bassins d'emplois potentiels. L'agriculture, l'agroindustrie, les services et les PME sont indispensables pour réaliser les objectifs de développement rural et de création d'emplois. Mais les obstacles persistent, notamment l'accès limité aux terres dû aux lenteurs de la réforme foncière.